

LE BULLETTIN PORTNEUF-SUR-MER

JUILLET 2009

RENOVATION CADASTRALE TENUE A JOUR DE L'ÉVALUATEUR

Dernièrement, nous vous faisons parvenir un certificat de l'évaluateur suite à la rénovation cadastrale. Ce certificat contient le nouveau numéro de lot pour la plupart des contribuables.

Il est toutefois à noter que des changements relatifs à la superficie du terrain et à l'évaluation étaient aussi possibles pouvaient aussi figurer sur ce certificat.

Pour des informations complémentaires, n'hésitez-pas à nous contacter.



Venez vivre l'expérience de la Sûreté du Québec

CARRIÈRE PASSIONNANTE

La Sûreté du Québec prévoit embaucher 215 policiers en 2009-2010. Les adeptes de défis sont bien servis à la Sûreté du Québec. Pour le patrouilleur, la routine n'existe pas. Chaque journée est unique et rime avec découverte, expérience et passion. Chacun peut aller au bout de ses possibilités et jouer un rôle de premier plan dans la communauté, en veillant à la sécurité des citoyens. Une impressionnante diversité d'expérience attend nos policiers.

ÉQUIPE EN RENFORT

Le patrouilleur de la Sûreté du Québec jouit d'un encadrement professionnel stimulant. Autour de lui, des spécialistes disponibles et accessibles qui aiment communiquer leur passion et partager leurs connaissances. Cette grande équipe dévouée déploie tous ses efforts pour favoriser chez le patrouilleur son plein épanouissement et lui permettre de se découvrir des talents insoupçonnés. Ces personnes d'expériences voient à lui fournir des bases solides sur lesquelles il peut s'appuyer pour relever les défis qui s'offrent à lui.



DESCRIPTIONS DES CANDIDATS RECHERCHÉS ET RÉCOMPENSES OFFERTES

Les candidats recherchés doivent être dévoués, engagés, débrouillards, passionnés, responsables et entreprenants. En retour, ils auront des avantages qui leur seront offerts notamment celui d'avoir un réseau social à travers le Québec, un environnement stimulant, une impressionnante diversité d'expériences, des opérations d'envergure et la découverte de talents insoupçonnés.

La fonction de patrouilleur représente 72% des effectifs et est la porte d'accès de tous les futurs policiers. C'est aussi la seule fonction présente dans les 118 postes de la desserte policière.

Choisir la Sûreté du Québec, c'est entreprendre une carrière axée sur des valeurs humaines, dans un milieu enrichissant, dynamique, où s'ouvre un éventail de possibilités.

Choisir la Sûreté du Québec, c'est une sécurité d'emploi à faire rêver. Les patrouilleurs sont à l'emploi de la Sûreté du Québec dès le début de leur programme de formation.

Pour visionner un court vidéo sur la profession de policier patrouilleur, pour en savoir plus sur le processus d'embauche ou pour obtenir un formulaire, visitez le site Internet :

www.recrutement-suretequebec.gouv.qc.ca

Isabelle Lafontaine
Agente d'information
District de la Côte-Nord
www.sq.gouv.qc.ca

Projet « Sentier de Noël »

Nous sommes à la recherche de bénévoles qui aimeraient participer à ce projet. Même si vous n'avez pas d'expérience dans un des domaines énumérés mais que l'aventure vous intéresse, vous pouvez vous inscrire aux activités suivantes qui débiteront vers la mi-août:



Pour les 16 ans et plus :

- Fabrication de décor
- Technicien en son et lumière

Pour les 12 ans et plus :

- La couture pour la confection de costumes

Pour tous les âges :

- Des acteurs et des figurants

Pour de plus amples information, veuillez communiquer avec madame Guylaine Tremblay au 418-238-2642.

Sécurité des piscines résidentielles

Il existe des moyens concrets pour éviter une noyade. Nous vous suggérons d'appliquer les mesures de sécurité qui suivent afin de rendre vos piscines sécuritaires.



Ne laissez JAMAIS un enfant sans surveillance

Vous vous absentez ne serait-ce qu'une minute pendant la baignade? Confiez la surveillance des enfants à un autre adulte. La présence d'un téléphone sans fil près de la piscine vous évitera de quitter les lieux.

Clôturez adéquatement votre piscine

Installez une clôture impossible à escalader, à ouvrir ou à franchir pour un enfant. Cette clôture agira en tant que barrière physique permanente. Pour un jeune enfant, il ne devrait pas être possible d'accéder directement à la piscine ni à partir de la maison ni à partir de sa propre cour ou d'une cour du voisinage. La plupart des noyades de jeunes enfants se produisent à leur domicile, en dehors des heures de baignade.

Une piscine inaccessible aux enfants en dehors des périodes de baignade est la meilleure façon d'assurer leur sécurité.

Équipez-vous en gilets de sauvetage

Les jouets et les accessoires aidant à flotter, comme les brassards gonflés ou les nouilles, ne représentent pas une mesure efficace de prévention des noyades chez les enfants. Seuls les gilets de sauvetage approuvés sont fiables. Attention, ces gilets ne remplacent pas la surveillance des parents!

Reconnaissez les signes de noyade

La noyade est l'état résultant de la pénétration de l'eau dans les voies respiratoires. Elle peut survenir en quelques secondes et dans seulement quelques centimètres d'eau.

Un enfant en détresse n'appelle pas à l'aide et semble jouer dans l'eau. Son corps est en position verticale, ses bras font des mouvements vigoureux, mais ses yeux expriment la panique.

Apprenez les premiers secours et la réanimation cardiorespiratoire

La réanimation cardiorespiratoire ou le bouche-à-bouche peuvent sauver une vie si ces interventions sont effectuées moins de 10 minutes après la noyade.

Établissez des règles pour votre piscine

1. Ne pas autoriser la baignade sans la surveillance d'un adulte.
2. Ne pas permettre les plongeurs si votre piscine n'est pas conçue à cette fin.
3. Ne laisser aucun jouet dans la piscine en dehors des heures de baignade.
4. Vérifier que les portes sont bien fermées et verrouillées en quittant la piscine.

ENREGISTREMENT DE VOS CHIENS

Veillez prendre note qu'en vertu de l'article 4 du règlement HCN-1005, « *Tout propriétaire ou gardien d'un chien devra obtenir pour chacun de ces chiens une licence sans délai. Cette licence est incessible et non remboursable.* »

La licence est en vente au coût de 10 \$ à votre Municipalité.

Pour des informations complémentaires, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 418-238-2642.



PROCHAINE ASSEMBLÉE MUNICIPALE :

MARDI, 11 AOÛT, 19 H 30 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL :

DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H 15 À 12 ET DE 13 H À 16 H 30 ET LE VENDREDI DE 8 H 15 À 12 H

REPERTOIRE

PROBLEMES IMPORTANTS :	238-2795
SECURITE CIVILE :	295-4903
CROIX ROUGE :	1-877-362-2433
BUREAU MUNICIPAL :	238-2642
TELECOPIEUR :	238-5319
GARAGE MUNICIPAL :	238-2622
INSPECTEUR MUNICIPAL :	238-2795
CHALET DES SPORTS :	238-2158
L'ACCUEIL :	238-2994
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :	238-5303
SURETE DU QUEBEC :	587-2238
SALLE MUNICIPALE :	238-5402
KIOSQUE TOURISTIQUE :	238-2905

Feu
Police
Ambulance :
911

Site Web :

<http://portneuf-sur-mer.ca>

Courriel : infos@portneuf-sur-mer.ca